

MINISTERE DE LA COHESION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Arrêté du 10 mai 2021
portant nomination au Conseil national des opérations funéraires
NOR : TERB2114810A

La ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1241-1 et D. 1241-1 à D. 1241-6 ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2016 portant nomination au Conseil national des opérations funéraires,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Conseil national des opérations funéraires, au titre des représentants des associations de consommateurs, sur proposition du ministre chargé de l'économie :

- Mme Florence BONNECHÈRE, en qualité de membre titulaire, en remplacement de M. Geoffroi PENET ;

- M. Pascal DE BAZELAIRE, en qualité de membre suppléant, en remplacement de Mme Marie-Pascale DINAND.

Article 2

Le directeur général des collectivités locales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 mai 2021.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général des collectivités locales,
S. Bourron